

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR DE FERME-NEUVE

LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

5^e année (groupe 501)

Voici la liste du matériel scolaire requis et suggéré

EFFETS SCOLAIRES (obligatoire)

Les effets scolaires suivants sont requis pour la rentrée scolaire :

Quantité	Description
3	Cahiers lignés dont un de 80 pages
2	Paquets de 8 séparateurs
1	Cartable de 1 pouce (devoirs)
1	Cartable de 2 pouces (classe)
1	Pochette en plastique fermée par un velcro et trouée (pour cartable)
1	Règle transparente (30 cm et mm)
4	Duo-tang avec pochettes et attaches
1	Taille-crayon avec contenant
1	Gomme à effacer
1	Paire de ciseaux
1	Gros bâton de colle
2	Paquets de 10 pochettes en plastique transparentes avec des trous pour insérer dans un cartable
8	Crayons à mine
3	Crayons à l'encre (rouge, bleu et autre**)
3	Surligneurs de couleurs différentes
1	Ensemble de crayons de couleur en bois (de préférence dans un étui)
1	Gros étui à crayons
1	Acétate double (11 x 17) plié en 2
2	Crayons effaçables à sec (1 – noir et 1 d'une autre couleur)
1	Calculatrice avec fonctions de base (facultatif)
1	Ensemble de géométrie avec rapporteur d'angles et compas (facultatif)
1	Ensemble de crayons de couleur en feutre (pointe fine)

*Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.
Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.*

* Ces marques et modèles sont inscrits à titre indicatif seulement puisqu'ils sont reconnus pour leur qualité et leur durabilité. Il n'y a toutefois aucune obligation de se procurer ces marques et modèles.

** Ces couleurs sont suggérées.

S'IL VOUS PLAÎT, IDENTIFIEZ TOUT LE MATÉRIEL AU NOM DE L'ENFANT.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Ces items sont requis pour les cours d'éducation physique. Nous vous suggérons de les ranger dans un sac identifié au nom de votre enfant :

- Souliers de course (évités, si possible, les semelles noires)
- Chandail à manches courtes
- Short ou pantalon d'exercice
- Bas de rechange

ANGLAIS ET MUSIQUE

Un duo-tang avec attaches et pochette pour chacune des matières.

AUTRES (facultatif)

Les items suivants sont fournis gratuitement par l'établissement à tous les élèves. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, il est possible pour les élèves de se procurer leur propre matériel. Dans ce cas, nous vous invitons à bien identifier ces items au nom de votre enfant :

- Écouteurs

Les documents de référence et items suivants sont disponibles gratuitement en classe pour les élèves :

- Dictionnaire
- Grammaire
- Bescherelle

***Services et frais à payer à l'école**

- Nous préconisons le paiement par internet afin d'éviter toute manipulation d'argent ou de chèque. Vous trouverez la procédure complète sur le site du CSSHL en suivant le lien suivant : <https://csshl.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/services/paiement-internet/>

- Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais de dineurs, s'il y a lieu.

- L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.

DINEURS

La direction de l'école met en place un service de surveillance du midi pour tous les élèves dineurs qui ne sont pas inscrits au Service de garde. Si le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles, la direction priorisera les demandes en utilisant les critères suivants : la distance de la résidence à l'école et l'âge de l'élève.

TARIFICATION :

- ◇ Préscolaire et primaire : **173,45 \$*** par élève, par année
- ◇ Présence occasionnelle : **2,90 \$** par jour
- ◇ Tarification maximale familiale : **412.05 \$** [Tarification-familiale dépliant-1.pdf](#)
*vous devez demander le formulaire au secrétariat de votre école pour les familles avec 3 enfants et plus.

SERVICE DE GARDE :

Si votre enfant fréquente le Service de garde 5 jours, vous n'avez pas à payer ces frais. Pour toute autre information, veuillez communiquer avec la responsable du Service de garde au 819 587-2892, poste 5707.

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :

Frais de photocopies dans lesquelles l'élève écrit, dessine ou découpe	55 \$
------------------------------------------------------------------------	-------

*** À payer à l'école, au début de l'année scolaire.**

Katherine Fleurant
Directrice des écoles Ferme-Neuve et
Des Rivières

Julie Lachaine
Enseignante